

l'habit court comme un droit qu'on voulait leur enlever. Pie IX tint bon, et refusa impitoyablement l'audience à qui ne se présentait point vêtu selon les nouvelles règles. C'était un premier pas qui devait être suivi d'autres. A partir de cette époque l'habit court commença à être délaissé ; toutefois, cardinaux et prélats le portaient dans les réunions mondaines, les représentations, académies, etc. En 1869 les salons de M. de Bonneville, ambassadeur de France, étaient très courus. Les réceptions étaient toujours nombreuses. Et nous avons des gravures de cette époque nous montrant les graves cardinaux en habit court, avec le petit manteau noir flottant sur l'épaule. En 1870, avec l'entrée des Italiens, vint la période de deuil de l'Église. Plus de consistoires, rien que des provisions d'Églises ; on nomme des cardinaux, mais le pape attend la dernière année de sa vie pour leur donner le chapeau, et encore d'une façon privée. Toutes les réceptions sont closes et les cardinaux restent chez eux. L'habit court n'ayant plus occasion de s'exhiber resta dans les armoires ; et au bout de quelques années il n'était plus qu'un souvenir, ou ne servait que lorsque le cardinal ou le prélat allait dans la campagne faire une *ottobrata* (villégiature).

— Il y eut cependant pendant cette période une exception qu'il faut noter au passage. En 1885 le cardinal Camille di Pietro, doyen du Sacré-Collège, avait été un des plus forts tenants de l'habit court. Il y eut alors à la Propagande une grande académie d'archéologie dans laquelle M. de Rossi fit connaître avoir retrouvé dans des morceaux de pavé des fragments importants de l'inscription de saint Hippolyte de Porto. Plusieurs cardinaux, de nombreux prélats et des ecclésiastiques y assistaient, — quand le cardinal doyen, qui avait été évêque de Porto, se présenta tous frais et sémillant dans un habit court à la française, comme on le portait couramment, une trentaine